



MONTUSSAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MONTUSSAN

N° 2022-30

Département de la Gironde
Canton de Lormont

Envoyé en préfecture le 07/06/2022

Reçu en préfecture le 07/06/2022

Affiché le

SLO

ID : 033-213302938-20220525-DEL202230-DE

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq mai, à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle du Conseil municipal à la mairie sous la présidence de Monsieur DUPIC Frédéric, Maire.

Date de la convocation : 19 mai 2022

Nombre de membres : En exercice : 22 – Présents : 15 – Absents : 7 – Votants : 22

Etaient présents :

Mesdames FONTENEAU Sylvie, JEAN THEODORE Corinne, CHANSARD Nathalie, BOULDE Fleur, TODESCO Valérie, DARNIGE Adeline ; BAMALE Odile
Messieurs DUPIC Frédéric, SEURIN Alban, BILLOT Gérard, CHALMÉ Jean-Luc, CARPE Francis ; GACHET Pascal, MARTIN José, arrivée de QUELLIEN Geoffrey ;

Etaient absents :

Messieurs MARTIN Isidro ; PINARD Céline, RIEB Françoise, PEYRAUBE Marie-José ; LAURENT Maria Concepción, CHIRON Patrice, CANTERO Sébastien,

Procurations :

Monsieur MARTIN Isidro donne procuration à Madame BAMALE Odile
Monsieur CHIRON Patrice donne procuration à Monsieur DUPIC Frédéric
Monsieur CANTERO Sébastien donne procuration à Monsieur QUELLIEN Geoffrey
Madame PINARD Céline donne procuration à Monsieur BILLOT Gérard
Madame RIEB Françoise donne procuration à Madame BOULDE Fleur
Madame PEYRAUBE Marie José donne procuration à Monsieur CARPE Francis
Madame LAURENT Maria Concepción donne procuration à Madame CHANSARD Nathalie

Madame Fleur BOULDE a été nommée secrétaire de séance.

Objet :

**RESTAURATION SCOLAIRE, P.R.J., ACCUEILS PERISCOLAIRES, VACANCES
SPORTIVES, WEEK-END, SEJOURS ET SORTIES, CENTRE DE LOISIRS :
FIXATION DES TARIFS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023**

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu - comme tous les ans - de fixer les tarifs liés aux prestations réalisées par la Commune à savoir : restauration scolaire, P.R.J., accueils et sorties, vacances, séjours et week-end organisés par le Service Animation.

Monsieur le Maire donne lecture des tarifs proposés pour l'ensemble des services.

Résultat du vote :

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE FIXER** pour l'année scolaire 2022-2023 les tarifs comme suit :

TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE :Repas enfant montussanais : **3.15 euros**Repas enfant domicilié hors commune : **5.00 euros**Repas adulte : **5.50 euros** (*hors personnel communal*)Repas personnel communal : **3.80 euros** (*hors agent bénéficiant de l'avantage en nature*)**TARIFS DE LA COTISATION ANNUELLE POUR LA FRÉQUENTATION DU P.R.J. :**

Cotisation pour un enfant montussanais : 7,50 euros

Cotisation pour un enfant domicilié hors commune : 9 euros

TARIFS DES SORTIES DU P.R.J. ET DU CENTRE DE LOISIRS :

	Coefficient familial	TARIFS 2022-2023 pour un enfant montussanais	TARIFS 2022-2023 pour un enfant domicilié hors commune
SORTIE DE 0 à 9€	0 à 0,999	3.11 €	7.20 €
	1 à 1,999	4.26 €	
	2 et +	5.41 €	
SORTIE DE 10 à 19€	0 à 0,999	5.41 €	10.32 €
	1 à 1,999	6.56 €	
	2 et +	7.71 €	
SORTIE DE 20 à 29€	0 à 0,999	11.73 €	18.72 €
	1 à 1,999	12.88 €	
	2 et +	14.03 €	
SORTIE DE 30 à 44€	0 à 0,999	17.48 €	26.52 €
	1 à 1,999	18.63 €	
	2 et +	19.78 €	
SORTIE DE 45 à 60€	0 à 0,999	24.38 €	35.52 €
	1 à 1,999	25.53 €	
	2 et +	26.68 €	

Tarifification pour sortie exceptionnelle :

- Pour enfant Montussanais : 30% à la charge de la famille
- Pour enfant domicilié hors commune : 40%

TARIFS DES ACCUEILS PERISCOLAIRES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE :

	Coefficient familial	TARIFS 2022-2023 pour un enfant montussanais	TARIFS 2022-2023 pour un enfant domicilié hors commune
<i>De 7h jusqu'à 8h35 ou 8h50</i>	0 à 0,999	1.73 €	2.88 €
	1 à 1,999	1.96 €	
	2 et +	2.09 €	
<i>De 16h30 jusqu'à 18h30 (avec le goûter)</i>	0 à 0,999	2.39 €	3.84 €
	1 à 1,999	2.47 €	
	2 et +	2.76 €	

Cas particuliers des enfants ayant A.P.C. de 16h30 à 17h15 :

	Coefficient familial	TARIFS 2022-2023 pour un enfant montussanais	TARIFS 2022-2023 pour un enfant domicilié hors commune
<i>De 17h15 jusqu'à 18h30</i>	0 à 0,999	1.27 €	2.04 €
	1 à 1,999	1.32 €	
	2 et +	1.44 €	

TARIFS DU WEEK END AU SKI POUR LES 15/18 ANS :

Coefficient familial	TARIFS 2022-2023 pour un enfant montussanais		TARIFS 2022-2023 pour un enfant domicilié hors commune	
	1 enfant	Tarif par enfant si 2 enfants de la même famille participent (-10%)	1 enfant	Tarif par enfant si 2 enfants de la même famille participent (-10%)
0 à 0,4999	100,00 €	90.00 €	188.00 €	169.20 €
0,5 à 0,9999	110,00 €	99.00 €		
1 à 1,499	120,00 €	108.00 €		
1,5 à 1,999	130,00 €	117.00€		
2 et +	140,00 €	126.00 €		

TARIFS DES VACANCES SPORTIVES DES 7/12 ANS ET DES 12/17 ANS :

Coefficient familial	TARIFS 2022-2023 pour un enfant montussanais			TARIFS 2022-2023 pour un enfant domicilié hors commune		
	1 enfant	Tarif par enfant si 2 enfants de la même famille participent (-10%)	Tarif par enfant si 3 enfants de la même famille participent (-15%)	1 enfant	Tarif par enfant si 2 enfants de la même famille participent (-10%)	Tarif par enfant si 3 enfants de la même famille participent (-15%)
0 à 0,4999	65,00 €	58.50 €	55.25 €	130,80 €	117.72 €	111.18€
0,5 à 0,9999	72,00 €	64.80 €	61.20 €			
1 à 1,499	79,00 €	71.10 €	67.15 €			
1,5 à 1,999	86,00 €	77,40 €	73.10 €			
2 et +	93,00 €	83.70 €	79.05 €			

Envoyé en préfecture le 07/06/2022

Reçu en préfecture le 07/06/2022

Affiché le



ID : 033-213302938-20220525-DEL202230-DE

TARIFS DES SEJOURS POUR LES 12/17 ANS :

	Coefficient familial	TARIFS 2022-2023 pour un enfant montussanais			TARIFS 2022-2023 pour un enfant domicilié hors commune		
		1 enfant	Tarif par enfant si 2 enfants de la même famille participent (-10%)	Tarif par enfant si 3 enfants de la même famille participent (-15%)	1 enfant	Tarif par enfant si 2 enfants de la même famille participent (-10%)	Tarif par enfant si 3 enfants de la même famille participent (-15%)
SKI / ESPAGNE	0 à 0,4999	180,00 €	162.00 €	153.00 €	292.00 €	262.80 €	248.20 €
	0,5 à 0,9999	190,00 €	171.00 €	161.50 €			
	1 à 1,499	195,00 €	175.50 €	165.75 €			
	1,5 à 1,999	210,00 €	189.00 €	178.50 €			
	2 et +	220,00 €	198.00 €	187.00 €			
PARIS	0 à 0,4999	230,00 €	207.00 €	195.50 €	357.00 €	321.30 €	303.45 €
	0,5 à 0,9999	240,00 €	216.00 €	204.00 €			
	1 à 1,499	250,00 €	225.00 €	212.50 €			
	1,5 à 1,999	260,00 €	234.00 €	221.00 €			
	2 et +	270,00 €	243.00 €	229.50 €			
AUTRES SEJOURS	0 à 0,4999	130,00 €	117.00 €	110.50 €	227.00 €	204.30 €	192.95 €
	0,5 à 0,9999	140,00 €	126.00 €	119.00 €			
	1 à 1,499	150,00 €	135.00 €	127.50 €			
	1,5 à 1,999	160,00 €	144.00 €	136.00 €			
	2 et +	170,00 €	153.00 €	144.50 €			

TARIF DU CENTRE DE LOISIRS :

Coefficient familial	TARIFS 2022-2023 pour un enfant montussanais			TARIFS 2022-2023 pour un enfant domicilié hors commune		
	1 enfant	Tarif par enfant si 2 enfants de la même famille participent (-20%)	Tarif par enfant si 3 enfants de la même famille participent (-30%)	1 enfant	Tarif par enfant si 2 enfants de la même famille participent (-20%)	Tarif par enfant si 3 enfants de la même famille participent (-30%)
0 à 600	8.51 €	6.81 €	5.96 €	27 €	21.60 €	18.90 €
601 à 850	11.27 €	9.02 €	7.89 €			
851 à 1000	14.84 €	11.87 €	10.39 €			
1001 à 1250	17.02 €	13.62 €	11.91 €			
1251 à 1500	18.75 €	15.00 €	13.13 €			
1500 et +	19.90 €	15.92 €	13.93 €			

- **D'APPLIQUER** aux enfants des agents communaux les tarifs po
 - **DE DONNER** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer t
- décision.

Envoyé en préfecture le 07/06/2022
Reçu en préfecture le 07/06/2022
Affiché le 
ID : 033-213302938-20220525-DEL202230-DE

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Frédéric DUPIC

